
À la lecture de ce numéro du TRAIT D'UNION
vous serez plus connaissant
car vous saurez

Pourquoi la section locale
de l'AREQ vous propose
de participer à deux
sondages ?



Quelle est la position de
votre association concernant
le dossier de la Caisse de dépôt ?

Qu'est-ce que l'AQMDD ?

À quel endroit auront lieu les assemblées générales
sectorielle et régionale ?

Qu'y a-t'il de bouleversant à devenir grand-père ?

Quel est l'impact réel du protocole de Kyoto ?

Comment et combien...quand ?

Quoi faire pour calculer la perte accumulée découlant
de la désindexation des régimes de retraite ?

Quand aura lieu le tournoi de golf de l'AREQ ?

Quel est le contenu du plan d'action intégré 2008-2009 ?

Et évidemment... plein d'autres choses !

Bonne lecture !



LE TRAIT D'UNION

Le *TRAIT D'UNION* est publié trois fois par année et distribué gratuitement aux membres de l'AREQ. (secteur G, région 9, Montérégie).

Pour nous rejoindre...

téléphone: (450) 346-2512

courriel: ylandry@ylandry.com

Éditeur

AREQ, secteur G,
région 09 (Montérégie)

Responsable de la rédaction,
maquette et infographie

Yves Landry

Révision-correction

Thérèse Ladouceur
Irène Leblanc

Impression

Gracieuseté du Syndicat de
l'enseignement du Haut-
Richelieu (SEHR)

Expédition

D. Cadotte, R. Choquette
S. Faucher, T. Duhamel
H. Massé, A. Messier

Collaboration à la rédaction

Suzane Faucher
Luce Reid,
Francine Major
Thérèse Duhamel

Chroniqueurs

Raymond Forget
Michel-A Gagnon
Michel Cartier
Robert Godin
Jacques Meunier
G.-A. Guertin
Pierrette Cloutier
Joseph Lanoue
Irène Leblanc

SOMMAIRE

CHRONIQUES.....

Le billet de Raymond (3), Le mot du président régional (4), Condition des hommes (8), Environnement (10), Indexation (11), Bien dire et bien écrire (12) Nécrologie (14), Le bonheur de lire (15), Compte-rendu (17), Agenda AREQ (18), Sociopolitique (19)

TRIBUNE.....

Ne me demandez pas (6), La santé par le rire (16),

DOSSIER..

Place des aînées dans la société (5), 8 mars 2009 (7), Plan d'action intégré (20)...

ACTIVITÉS.....

Assemblée générale sectorielle (6), Assemblée générale régionale (7), Tournoi de golf AREQ (15)

COMITÉ DIRECTEUR

Raymond Forget, président

tél.: (450) 347-0588,

courriel: raymondforget@videotron.ca

Michel Cartier, 1er vice-président

tél.: (450) 348-5802

Jacques Meunier, 2e vice-président

tél.: (450) 347-5829

courriel: meunierj@hotmail.com

Irène Leblanc, secrétaire

tél.: (450) 348-6578

courriel: irleblanc@videotron.ca

Jean-Marc Martel, trésorier

tél.: (450) 348-1748

courriel: jeanmarcmartel@yahoo.ca

Françoise Gervais, 1ère conseillère

tél.: (450) 347-0298

courriel: georges021@sympatico.ca

Pierrette Cloutier, 2e conseillère

tél.: (450) 348-7806

télécopieur: (450) 348-9792

Marie-Paule Dunn, conseillère

courriel: dunnhuguette@videotron.ca

Marcelle Imbeau, conseillère

tél.: (450) 348-5801

courriel: mimbeau@hotmail.com



Des défis aux réalisations

Que le temps file! En moins d'un an, je suis passé de la période de surprise à la période des défis et maintenant des réalisations.

Basées sur le plan d'action intégré 2008-2009 que vous retrouvez dans le présent bulletin, voici quelques actions, en lien avec les défis que je me suis fixés, qui se sont réalisées.

- > *Nomination de Louise Barbeau et de Suzane Faucher comme récipiendaires d'une médaille du Lieutenant gouverneur du Québec pour leur implication dans la cause des personnes âgées.*
- > *Publication dans le Canada-Français de communiqués de presse concernant nos préoccupations au niveau de la santé, de la protection de notre pouvoir d'achat et des déboires de la Caisse de dépôt et de placement.*
- > *Rencontres des candidats des différents partis politiques lors de la dernière élection provinciale et le suivi avec les élus avec Robert Godin.*
- > *Rencontre et échanges de votre comité directeur avec le comité exécutif national et avec tous les comités directeurs de la Montérégie.*
- > *Délégation de trois membres du comité directeur pour assister à un colloque du TRAM (Table régionale des aînés de la Montérégie)*

D'autres actions sont à venir :

- > *Sondage sur l'engagement social bénévole dans le but de prendre conscience du temps que vous y consacrez afin d'arriver à présenter le portrait-type de bénévoles dans notre secteur. N'oubliez pas de répondre à ce sondage, que vous trouverez dans la présente édition du TRAIT D'UNION.*
- > *Tenue d'un forum intergénérationnel en octobre prochain, sur les trois thèmes suivants: Éducation - Économie - Environnement, «Les 3 E», en partenariat avec la Caisse d'Économie Honoré-Mercier,*

> *Soulignement du 25e anniversaire de fondation de l'AREQ Haut-Richelieu, notre association.*

À travers toutes ces rencontres pertinentes et enrichissantes, il ne faudrait pas oublier la partie sociale de notre mandat qui consiste à vous proposer et à vous organiser des activités variées qui favorisent et qui entretiennent des liens que nous avons tissés au cours de nos carrières respectives.

À cet égard, on constate depuis quelques années une légère baisse dans la participation à nos activités. Pourtant, le nombre de membres est légèrement à la hausse.

Nous aimerions en connaître les raisons.

Pour ce faire, nous vous invitons donc à répondre à un deuxième sondage que vous retrouverez également dans la présente édition du TRAIT D'UNION.

Ceci nous permettra de nous ajuster à vos besoins et de mieux orienter nos actions.

Pour toutes ces réalisations, j'ai pu compter sur l'excellente collaboration du conseil provincial de l'AREQ, du conseil régional de la Montérégie, de notre comité directeur et de nos responsables des différents comités.

On a beau se donner des défis, ce n'est qu'avec une équipe formidable qu'on peut y parvenir; et vous en faites partie car votre implication est importante pour la vie de notre association.

*Permettez-moi de vous dire
que je suis fier de représenter
notre secteur.*

Raymond Forget,
Président
AREQ
Haut-Richelieu





L'AREQ et la Caisse de dépôt et de placement

Qui n'a pas entendu parler des déboires de la Caisse? À moins d'habiter sur une autre planète, aucun québécois, sauf exception, n'a échappé à cette tornade médiatique.

Mais que savons-nous au juste?

Mis à part le chiffre faramineux des pertes, 39,8 milliards ce n'est pas rien, nous savons peu de choses. Par contre, nous avons beaucoup de questions sans réponses.

À titre d'exemple, en voici quelques-unes...

Pourquoi la Caisse de dépôt a-t-elle enregistré des pertes beaucoup plus substantielles que d'autres fonds comparables?

Pourquoi a-t-elle acheté autant de papier commercial, les fameux PCAA?

Pourquoi la Caisse a-t-elle favorisé la stratégie du rendement optimal?

Pourquoi avoir pris des risques si élevés avec les épargnes de tous les québécois?

Quel est le lien entre cette stratégie et le mode de rémunération?

Y a-t-il eu ingérence du politique dans la gestion de la Caisse?

Le président de la Caisse et madame Forget n'étaient-ils pas en contact tous les jours pendant la campagne électorale?

Et il y a bien d'autres questions qui méritent d'être soulevées.

Enfin, saviez-vous que sur le 39,8 milliards de pertes, les cotisants à la Régie des rentes du Québec (RRQ) et les cotisants au Régime de retraite des employés du gouvernement et autres organismes publiques (RREGOP) ont respectivement perdu 9 milliards et 12,2 milliards ce qui représente plus de 53% du total des pertes.

Quelle est la position de l'AREQ dans ce dossier? Rassurez-vous.

L'AREQ a immédiatement réagi en demandant de faire toute la lumière sur cette affaire dans le but d'obtenir des réponses claires sur toutes les questions. Après tout, c'est l'ensemble des travailleuses et des travailleurs québécois et des personnes retraitées qui sont ou ont été les déposants à cette Caisse.

Nous leur avons fait confiance pour bien gérer nos épargnes. Les dirigeants et les politiciens qui les ont nommés doivent maintenant nous rendre des comptes.

L'AREQ demande donc une enquête du Vérificateur général afin d'avoir l'heure juste et de rétablir la confiance de la population et particulièrement des personnes retraitées de l'État. Pourquoi une enquête du Vérificateur général? Parce que c'est un intervenant neutre, compétent et crédible. Parce qu'il doit avoir les mains libres pour enquêter et questionner toute personne qui a eu ou aurait pu avoir joué un rôle dans cette débandade de la Caisse. Et une Commission parlementaire? Un gros «show» et du «crêpage de chignon» entre politiciens qui ne répondent jamais aux questions étant des champions de l'esquive ou du patinage de fantaisie! Et une enquête publique?

Pensez à la Commission Gommery et aux 35 millions\$ qu'elle a coûtés.

Avons-nous encore de l'argent à perdre? Une enquête du Vérificateur nous semble être la meilleure solution.

Michel-A Gagnon,
président régional

LA PLACE DES PERSONNES ÂNÉES DANS LA SOCIÉTÉ

Lors du dernier congrès de l'AREQ tenu à Laval en juin 2008, les personnes déléguées ont pris connaissance du plan d'action national et de ses orientations.

J'ouvre une porte à l'orientation
«La place des personnes âgées dans la société», et, particulièrement au point 9.6 :

"«Que l'AREQ ouvre un débat sur le droit de mourir en toute dignité et que toute prise de position de l'AREQ sur ce thème, qui peut inclure l'euthanasie et le suicide assisté, soit adoptée par le Conseil national, suite à un vote formel des assemblées sectorielles.»"

Je vous informe, dans ce premier article, ce qu'est l'AQDMD

MISSION

Œuvrer pour qu'il soit permis à une personne atteinte d'une maladie en phase terminale ou vivant des douleurs et/ou des souffrances insupportables, de demander et recevoir une aide médicale active nécessaire à une fin de vie paisible et sans souffrance.

OBJECTIFS

Poursuivre des démarches pour que cette aide médicale active soit décriminalisée et qu'une loi fixe clairement le cadre et les conditions du libre exercice de ce droit de mourir dans la dignité.

Conseiller et *aider* ses membres.
Leur fournir, en autres, des informations sur les droits des patients, les soins palliatifs, les directives de fin de vie et les droits des mandataires en cas d'inaptitude.

AQDMD

<http://www.aqdmd.qc.ca/>



Participer au débat public sur ce droit de mourir dans la dignité, répondre aux demandes d'information, intervenir dans les médias à chaque fois qu'il convient d'éclairer ou de corriger des informations.

Entretenir des liens avec d'autres associations qui s'intéressent aux conditions de la fin de vie et envisager avec elles des actions communes.

C'est une question d'actualité, mais difficile, et qui doit continuer à être débattue sur la place publique.

Un texte de Suzane Faucher

Vous pouvez me faire part de vos commentaires...
suzanefaucher@yahoo.fr

PROCHAIN ARTICLE

Témoignages et Écrits de
personnes sensibilisées au
«droit de mourir en toute dignité».

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE

L'Assemblée générale du secteur est convoquée, au moins une fois par année, pour exercer les pouvoirs qui lui appartiennent, pour être consultée et recevoir de l'information ou de la formation.

Le quorum requis est de 5% des membres réguliers.

convocation

Le mercredi 6 mai 2009
Club de golf Saint-Jean
320 rue Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)

Accueil : 9h00

Assemblée : 9h30

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Nomination de la présidence d'assemblée, du ou de la secrétaire et de la présidence d'élection.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 7 mai 2008.
5. Suivi du procès-verbal du 7 mai 2008.
6. Rapport du président.
7. Rapport du trésorier.
8. Rapport des différents comités.
9. Plan d'action sectoriel.
10. Élections.
11. Affaires diverses.
12. Levée de l'assemblée.

Dîner : Festival de pâtes

Gratuit pour le membre qui assiste à l'assemblée générale sectorielle.

Coût : 10\$/membre qui vient pour le dîner seulement
10\$/non-membre

N'oubliez pas de réserver votre repas et votre table lors du réseau téléphonique.

Prestation musicale vers 12h30

ÉLECTIONS

Présidence
(poste vacant)

2e vice-présidence
(poste vacant)

Trésorier
(poste vacant)

Veuillez communiquer avec
Irène Leblanc
pour vous procurer les
formulaires de mise en
candidature.
Tél : (450) 348-6578

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE

La région est la première subdivision de l'Association.

Elle est déterminée par une résolution du Conseil d'administration.

La région de la Montérégie se compose de tous les membres de chacun des onze (11) secteurs qui la forment.

convocation

Le mercredi 27 mai 2009

Hôtel Le Castel

901, rue Principale

Granby (Québec)

Accueil : 8h45

Assemblée : 9h15

Projet d'ordre du jour

8h45	Accueil
9h15	1. Ouverture de la séance
9h20	2. Présentation des membres du Conseil régional
9h30	3. Adoption de l'ordre du jour
9h45	4. Procédure et déroulement de l'assemblée
10h00	5. Adoption et suivi du procès-verbal du 21 mai 2008
10h10	6. Rapport du président (incluant période de questions)
10h35	Pause (10 minutes)
10h45	7. Dépôt des états financiers (incluant période de questions)
11h10	8. Rapport des comités régionaux (7 minutes chacun)
12h10	9. Plan d'action et de cohésion régional (incluant période de questions)
12h30	10. Période de questions ouverte
12h45	11. Questions diverses
	11.1
	11.2
	11.3
13h00	12. Levée de l'assemblée

Dîner

Vers 13h00

Coût du billet...10\$

Les billets seront en vente lors
des différentes activités de
l'AREQ Haut-Richelieu

Responsable...

Irène Leblanc (450-348-6578)



Des parcours de Cartier

L'or d'être un papyrus brillant

Je ne prétends pas être aussi génial que Claude Jasmin; le titre de ce texte se veut une pâle contribution à la réflexion sur le bonheur d'être grand-père. À la suite de la lecture de : «*Des branches de Jasmin, L'art d'être un grand-père délinquant*» (Claude Jasmin, VLB éditeur), je me suis dit que, moi aussi, le fait d'être grand-père avait bouleversé le sens de mon existence. Voici donc les changements que j'ai observés depuis cette lecture.

La délinquance

Premier-né d'une famille de trois enfants, j'ai eu la responsabilité d'être celui qui donnait l'exemple. Alors pour la délinquance, j'ai passé mon tour amplement. Sage et studieux, à l'époque des collèges classiques, j'ai très peu osé bousculer l'autorité. Père de famille, j'ai tenu le rôle de guide qui dessinait à ses deux gars les limites à ne pas franchir. J'avoue qu'à la retraite, j'ai pris goût à la délinquance avec des folies qui dépassent le bon sens (cellier bien rempli, voyages à l'étranger, collection de crêches).

Avec l'arrivée de ma petite Noémie, je suis prêt à toutes sortes de folies pour elle et les autres petits-enfants qui pourraient orner mon paradis. J'ai commencé à faire des folies que je n'aurais jamais pensé accomplir. Je trouvais bizarres les grands-parents qui se roulaient dans l'herbe avec leurs petits-enfants. Je les qualifiais de «gâteux», ces papis qui faisaient des cadeaux hors de prix à de tous petits bébés. Je grondais ma mère qui donnait constamment des bonbons enveloppés, tirés

d'une sacoche sans fond. Eh bien, me voilà maintenant dans le camp de ces «gagas». Offrir un Château d'Yquem à une enfant d'un mois, «C'est-tu assez fou !» Noémie a maintenant deux ans; à dix-huit ans, ce sera sûrement toute la cave à vins qui sera son domaine.

Le plaisir de la démesure, quel divin nectar! Mon père a longtemps dit qu'il préservait ses économies pour l'héritage de ses enfants. Il l'a fait de tout son cœur. Encore aujourd'hui, je le remercie de ce que j'ai reçu de lui après sa mort. La sagesse de l'économie le rendant fier et heureux. J'ai plutôt choisi la route du plaisir de donner maintenant. Avec mes enfants et mes petits-enfants, je profite du plaisir des surprises qui renversent et éclaboussent les attentes ordinaires.

La créativité

De tout temps, les enfants adorent les histoires. J'ai redécouvert avec Claude Jasmin la force et la joie de l'invention des histoires. Raconter des contes nouveaux. Créer des personnages farfelus. Mimer des actions spectaculaires. Chanter des chansons anciennes avec des mots nouveaux. Fabriquer des costumes de fées avec des accessoires du quotidien. C'est le monde que l'on réveille ensemble, elle et moi. Les jouets bien faits, les histoires bien illustrées, on les oublie pour partir à la conquête d'un monde qui ne demande qu'à exploser de couleurs et de lumière.

(suite page 9)

J'ai aussi appris que la créativité pouvait élaborer des projets hors du commun. Partir en expédition. Préparer un pique-nique au bord d'un ruisseau. Organiser un combat de feuilles mortes. Décorer la chambre des parents de chefs-d'œuvre picturaux. Créer avec l'enfant des projets qui seront source de plaisir tant aujourd'hui que dans la mémoire future.

La transmission

J'ai le goût de raconter à mes descendants les événements qui ont marqué mon existence et qui expliquent ce que je suis devenu. J'ai hâte de parler de mon enfance, de mes parents, des premiers temps de la télévision, de mes études classiques, de mes amours,...

Ce sont des histoires aussi intéressantes que celles inventées de toute pièce. Le style «raconter» fascine toujours les jeunes et les moins jeunes. Maintenant adulte, j'aime toujours entendre mon beau-père raconter ses souvenirs d'enfance.

Une autre façon pour moi de transmettre son vécu, c'est l'écriture. Prendre la plume pour écrire des souvenirs qui ne seront révélés que lorsque Noémie pourra lire ces récits formidables de son grand-père.

En plus des souvenirs, quand j'écris, je me plais à mettre à nu mes émotions. L'écriture permet de vaincre la pudeur des sentiments révélés. Quand j'écris, je me laisse aller et je livre les secrètes palpitations qui s'agitent au fond de moi. Le papyrus, beau moyen pour un grand-père de se confier aux êtres les plus chers que la vie lui a confiés. Il ne suffit pas de transmettre la vie; il est essentiel pour moi de nourrir cette vie d'émotions et de tendres pensées.

Enfin

Je vous ai fait visiter quelques sentiers de mon «Cartier». Claude Jasmin m'avait donné le goût de communiquer mon expérience de grand-père. Il me reste des délinquances à découvrir avec Noémie...

Et vous ?

COMITÉ NATIONAL DE LA CONDITION DES HOMMES

Depuis la dernière parution du TRAIT D'UNION, deux rencontres ont eu lieu à Québec. Le 4 décembre, nous avons accueilli un cinquième représentant : Denis Berthelot (Bas-St-Laurent - Gaspésie - Les-Îles - Côte Nord). L'équipe est au complet. Nous préparons alors la journée de formation des responsables régionaux. Nous faisons un survol de la situation des comités de la condition des hommes à travers la province. Nous avons constaté que cela varie beaucoup d'une région à l'autre. Les 24 et 25 février, c'est notre troisième rencontre. Avec les responsables régionaux, nous présentons notre plan d'action pour les trois prochaines années. Échanges sur les différentes activités réalisées dans les comités sectoriels et régionaux. Conférence et partage avec Yves Cartier, psychologue.

COMITÉ RÉGIONAL DE LA CONDITION DES HOMMES

Il y a eu deux rencontres pour partager les expériences vécues dans les différents secteurs. Aucun membre de notre secteur n'a pu participer à ces deux réunions du 27 novembre et le 28 janvier 2009.

Michel Cartier, Condition des hommes



DÉCHIREMENT....

Le 24 février, j'avais le plaisir d'assister à la conférence de l'UTA, donnée par le Dr Alain Bonnier de l'Université de Sherbrooke, sur les changements climatiques.

Il nous apprenait, avec chiffres à l'appui, que l'effet de serre n'est pas nécessairement négatif : en effet, sans cet effet, la température moyenne annuelle de la terre serait de -19°C (jour, nuit, été, hiver, hémisphères nord et sud,...) alors qu'il est actuellement de $+15^{\circ}\text{C}$.

Également, il mentionnait que même si nous arrêtons aujourd'hui d'émettre des gaz à effet de serre (GES -CO₂, méthane), la température moyenne sera de 17°C dans 100 ans (à cause des autres gaz de l'atmosphère : oxygène, vapeur d'eau, ozone,...) C'est dire que le protocole de Kyoto, lequel propose une diminution des GES, aurait moins d'impact que souhaité.

Compte tenu que la température moyenne est déterminée par la différence entre l'énergie reçue du soleil et celle retournée par la terre dans l'espace, deux solutions s'offrent à l'espèce humaine (*elle est en bonne partie responsable du réchauffement actuel -cependant, il y a eu dans le passé alternance d'époques glacières et réchauffements alors que nous n'étions pas là*) : rendre la terre plus réfléchissante à l'énergie reçue (quasi impossible) ou bloquer le flux solaire émis grâce à des satellites parasols orientables en orbite autour de la terre (à un coût d'environ 1 téra de dollars -1 000 milliards de dollars).

Le professeur Bonnier opposait ainsi sa solution «optimiste» aux observations

«alarmistes» à la Al Gore que l'on entend depuis plusieurs années.
Ouch! Quel déchirement!

À chacun de choisir son camp!

Personnellement, je pense qu'il est bon de ne pas mettre tous ses œufs dans le panier du blocage (ce n'est pas pour demain). Qui va à la guerre, protège ses arrières avant de se lancer à l'attaque.

Et la lutte contre la pollution ne se limite pas à la réduction des GES (même si elle est très importante -le passage du Nord-Ouest dans l'Arctique pourrait être libre de glace dès 2018).

Il faut penser à nos petits enfants et continuer à combattre l'utilisation insensée des sacs de plastique et du suremballage (en particulier, celui rigide qui a occasionné 25 000 blessures aux É.-U. depuis 2004), les coûts de transport élevés pour l'achat de fruits et légumes de l'étranger, les autos surconsommatrices et favoriser le compostage et le recyclage au lieu de l'enfouissement.

Et soyons des consommateurs responsables, même si nos gouvernements ne le sont pas toujours : possibilité d'abolir la consigne pour les bouteilles de plastique, élimination des incitatifs pour l'achat de véhicules hybrides,...

N'oublions pas, 100 ans, c'est demain pour nos petits enfants!

Et un verre d'eau propre et pure avec ça (au lieu de celle pleine de contaminants)?





Calcul de la contribution non volontaire (perte cumulée) découlant de la désindexation des régimes de retraite du secteur public

L'indexation des rentes de retraite - et conséquemment, le maintien du pouvoir d'achat des personnes retraitées - constitue la première priorité de l'AREQ.

Dans cette perspective, l'AREQ a développé une formule que l'on peut compléter en se rendant sur la première page du site de l'AREQ et qui permet à ses membres de calculer leur «contribution financière non volontaire» aux finances publiques québécoises.

Cette contribution représente en fait la perte financière cumulée découlant de la désindexation de leur régime de retraite depuis 1982.

Pour ce faire, vous aurez besoin du document intitulé «État des dépôts» de janvier 2009 transmis par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA).

Au verso, on retrouve un «AVIS D'INDEXATION» où est indiqué, au centre, le «LE CALCUL DÉTAILLÉ DE L'INDEXATION DE VOTRE RENTE».

À l'aide des montants inscrits dans la deuxième colonne («Avant indexation»), vous pourrez compléter les cases vides et ainsi établir votre contribution non volontaire pour la période se terminant au 31 décembre 2009.

Si vous n'avez pas de connexion internet et que vous êtes intéressé à connaître votre contribution non volontaire, vous pouvez communiquer avec *Raymond Forget* (450-347-0588) ou avec *moi* (450-347-7764) en ayant en main les éléments nécessaires et en quelques minutes, nous vous donnerons le résultat.

Après avoir fait ce petit exercice, on est convaincu de la pertinence de notre revendication.

Sensibilisation des députés

Pendant la campagne électorale de l'automne dernier, Raymond Forget et moi avons rencontré les candidats des comtés de Saint-Jean et d'Iberville pour obtenir des engagements de leur part en regard des préoccupations de l'AREQ : santé et mieux-être des personnes âgées, place des personnes âgées dans la société et protection du pouvoir d'achat. Suite à cette opération, nous avons constaté que l'élément le moins maîtrisé par les candidats qui ont été élus était le dossier de l'indexation; donc, leur engagement à faire progresser notre dossier fut plutôt timide, mais pas négatif.

Nous avons donc décidé de reprendre cette opération de sensibilisation, information et revendication, mais cette fois-ci auprès des députés. Le 2 mars, nous avons rencontré M. Dave Turcotte. Ce fut une rencontre où nous avons déposé certains documents afin d'informer le député. Nous n'avons pas eu d'appui formel à notre cause, mais un engagement de sa part à rechercher toute l'information nécessaire pour prendre personnellement position dans cette affaire. Nous devons donc retourner le voir afin qu'il appuie notre démarche. Dans le dossier de la santé, M. Turcotte s'est dit en désaccord avec les actions du gouvernement actuel qui se désengage progressivement et privatise certains services; il a une position qui rejoint la nôtre.

Nous rencontrerons bientôt le député d'Iberville, Mme Bouillé, ... à suivre.

Je vous invite, vous aussi, à profiter de chaque occasion pour sensibiliser les élus afin qu'ils endossent nos revendications et fassent les démarches nécessaires pour une conclusion favorable de notre dossier indexation.



Expression orale que j'entends !

COMMENT ... ? COMBIEN ...?

Combien de fois est-il bon de dire: *Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage?*

Comment réaliser un projet ou maîtriser une nouvelle habitude?

La pratique et la volonté: deux qualités importantes dans l'agir.

En créant des situations (nouvelles), en observant, nous pouvons, tous et toutes, accomplir des progrès intéressants et immédiats.

Je veux attirer l'attention sur l'emploi des mots: **Combien et Comment**.

Combien: Pour des quantités, des prix (coûts), des sommes...

Comment: Pour des manières, des comportements...

Voyons quelques exemples:

Bonjour, **Comment** avez-vous vécu le temps des fêtes?

Comment vont tes enfants?

Après ton succès, **comment** te sens-tu?

Combien de fois es-tu allé(e) à la campagne?

Combien as-tu payé ce veston?

Combien d'élèves y a-t-il dans cette classe?

Combien coûte cette bouteille de Pinot Noir de la Nouvelle - Zélande?

Quelques observations:

Comment de fois as-tu recommencé? - **dire : combien** de fois...?

Comment coûte cet ordinateur? - **dire : combien** coûte ...?

Il te manque **comment** d'argent? - **dire : Il te manque combien...** ?

Comment de crayons as-tu achetés? - **dire : combien** de crayons... ?

Comment de fois as-tu joué au golf cet été? - **dire : combien** de fois?

Conclusion...

COMMENT réaliser des changements dans notre oral?

Je sais **COMMENT!** -

L'HABITUDE, OBSERVATION...

À VOUS de jouer... **COMBIEN** de fois... ???



Unies, mobilisées et certaines d'avancer

Aujourd'hui, le courant de droite tente de nous ramener en arrière.

Il discrédite le féminisme et le syndicalisme dans l'opinion publique afin de nous retirer des droits que nous avons acquis de haute lutte.

Malheureusement, plusieurs personnes croient que le féminisme et le syndicalisme sont dépassés et n'ont plus leur raison d'être.

Nos gains ne sont pas tombés du ciel et ils sont encore très fragiles.

Nous les avons gagnés parce que nous étions UNIES, MOBILISÉES ET CERTAINES D'AVANCER !

Au Québec, la montée de la droite, c'est, *par exemple* :

- La menace d'abolition et de coupures encore importantes qui plane sur des organismes gouvernementaux voués à la défense et à la promotion des intérêts des femmes (Conseil du statut de la femme, Commission de l'équité salariale);
- La privatisation des services publics, qui a notamment pour effet de transférer des responsabilités aux femmes, elles qui constituent actuellement 70% des proches aidants.

Chez nous au Québec, toutes ces idées de droite trouvent non seulement écho, mais bénéficient d'une large tribune où règnent souvent l'homophobie, le racisme, le sexisme, la discrimination contre les personnes démunies ou bénéficiaires de l'aide sociale, et l'idée du retour des femmes à la maison.

Que faire ? S'UNIR ET SE MOBILISER !

Parce que se soulever contre l'injustice est profondément humain.

Parce que la lutte contre l'injustice est le moteur principal du progrès social.

Parce que les conditions de vie des femmes sont bien meilleures aujourd'hui grâce à la lutte de celles qui les ont précédées.

Surtout pas question de retourner en arrière. Nous avons vécu des injustices...

Ces injustices sont d'un passé pas très loin, nos acquis sont encore très fragiles, et il reste tant à faire.

Assurons une vigilance de tous les instants.

Exprimons notre indignation.

Affirmons notre fierté d'être féministe.

Prenons position pour la JUSTICE et l'ÉGALITÉ.

Soyons... UNIES, MOBILISÉES et CERTAINES d'AVANCER !

(Source : Suzane Faucher et l'Intersyndicale des femmes)



Membres

M Bui Khiem Trong
Mme Manon Quintin

Non-Membres

Mme Cécile Reid Lacroix,
soeur de Juliette Reid Pigeon,
belle-sœur de Denis Grenier

Marc J. Trudel,
mari de Ghislaine Primeau



«Dieu a donné
une soeur au souvenir
et il l'a appelée
espérance.»

Michel-Ange



Si vous apprenez le décès d'un membre de l'AREQ
ou d'un de ses proches...

communiquez avec
Raymond Forget
(450-347-0588).

LA DIFFÉRENCE À LA FLG

D'habitude, une différence s'obtient par une soustraction...mais à la **Fondation Laure-Gaudreault**, il en va tout autrement puisque la différence se manifeste par l'addition de tous vos dons. Cette générosité dont vous faites preuve apporte sourires, mieux-être et soulagements... Cela fait une énorme différence pour plusieurs personnes.

Encore une fois, et en leur nom, je vous remercie beaucoup de donner de la vie à notre Fondation qui fêtera ses 20 ans d'existence l'année prochaine. C'est tout en notre honneur!

Je vous rappelle que l'**Assemblée générale annuelle de la FLG**
aura lieu le 29 mai prochain, à 9h30
au Club de golf des Îles de Boucherville

(Un repas et diverses activités sont prévues après l'assemblée)

Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec moi.

Francine Major

(450) 346-8362

Responsable FLG





La vie de l'indomptable Saint Paul,

Auteur *Gilles Proulx*

À la faveur de ses nombreux voyages, tant en Terre Sainte qu'au Moyen-Orient et dans le bassin de la Méditerranée, Gilles Proulx a été en mesure de réaliser l'importance de Paul de Tarse, qu'on appelle aujourd'hui, à juste titre, l'Apôtre des Nations. Que ce soit à Césarée ou à Antioche, dans les îles de Chypre, de Malte ou de Sicile, dans la ville sainte de Jérusalem ou dans la ville éternelle de Rome, tous les guides soulignaient l'impact du passage de Saint Paul. M. Proulx a donc voulu en savoir davantage.

Il s'est mis à lire tout ce qu'il a pu trouver sur ce personnage hors du commun.



Quand il a commencé à raconter ses aventures sur les ondes de 98,5 FM, et qu'il a fait le parallèle entre son propre parcours et celui de Saint Paul, les animateurs de l'émission religieuse «La Victoire de l'Amour» et la Congrégation Notre-Dame l'ont contacté, l'assurant que son propos saurait intéresser l'auditoire.

Il a hésité un peu... Puis, il s'est dit que cet homme, qu'il avait appris à connaître, et chez qui il retrouvait tant de qualités humaines admirables, méritait vraiment qu'on lui accorde une attention particulière.

Voici donc le carnet de voyage d'un homme moderne, parti sur les traces d'un être qui a changé le monde.

TOURNOI DE GOLF ANNUEL DE L'AREQ

*La température clémente de mars fait penser au printemps,
et qui dit printemps dit retour du golf.*

Il nous fait plaisir de vous inviter de nouveau à organiser un «quatuor» pour le tournoi.

Endroit : *Club de Golf de Rougemont* (même que l'an passé - Route 112);

Date : Le 4 juin 2009;

Coût : *Golf* 18\$ *Repas :* membres 10\$ non-membres 20\$;

Objectif : S'amuser grâce à la formule Las Vegas à 4 (la meilleure des 4 balles);

Souhait : Formez votre propre «quatuor» et informez-nous-en;

Paiement : Par chèque au nom de l'AREQ

Organisateurs : *Yvette Brodeur* (450) 349-4204 *Jacques Meunier* (450) 347-5829

Ne me demandez pas

Ne me demandez pas
Pourquoi je l'aime?
Parce que c'est lui
Parce que c'est moi.

Peut-être qu'en voulant le sauver,
J'ai voulu le sauver, moi.
Peut-être qu'en voulant le damner,
J'ai voulu me damner, moi.

J'ai vu son reflet
Dans une fontaine
Et, je me suis reconnue, moi,
Avec mes joies, avec mes peines,
Mes espérances, mon désarroi.

J'ai aperçu son image dans un miroir
Et, je me suis reconnue, moi,
Avec ma haine, mon désespoir,
Avec ma misère, avec ma foi.

J'ai reconnu mon reflet
Dans l'éclat de son regard.
S'il était mon frère de pair,
J'ai essayé d'effacer tous mes regrets.

S'il était mon âme sœur,
Ma souffrance invisible,
L'errance de mes ailleurs.
Il était ma peur du vide.

Je sais qu'il existe des
Amours inexplicables, inavouables,
Coupables, déraisonnables.

Et puis, quoi?
Je sais qu'il existe des
Amours inédites, contredites
Interdites et même maudites.

Et puis, quoi?
Ne me demandez plus
Pourquoi je l'aime?
Parce que, quelque part
Je suis lui
Et qu'il est moi!



Un poème de *Lucille Deneault*
En souvenir d'un vieil amour.

La santé par le rire

Lors du déjeuner mensuel de l'AREQ du 26 février dernier, Mme Line Bolduc, conférencière invitée, nous a entretenu sur «*La santé par le rire*».

Mme Bolduc est une femme passionnée de la vie, de la nature et elle a su partager avec nous cette force de la vie.

Cette conférence se voulait énergisante, remplie d'anecdotes cocasses et d'exercices stimulants et a été appréciée par les nombreuses personnes présentes.

Ce que j'ai retenu de cette conférence :
«Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup. Il enrichit ceux qui le reçoivent sans appauvrir ceux qui le donnent. Il ne dure qu'un instant mais son souvenir est parfois éternel. Il est le signe sensible de l'amitié. Il ne peut ni s'acheter, ni se prêter, ni se voler. Et si quelquefois, vous rencontrez une personne qui ne sait plus avoir le sourire, soyez généreux, donnez-lui le vôtre».

Voilà un extrait que vous pouvez retrouver sur son site internet :

Line Bolduc (santé et rire inc).

Mme Bolduc nous a présenté quatre livres:

- *Réveiller son médecin intérieur, le mieux-être par le rire;*
- *Choisir l'abondance, guide de la prospérité;*
- *Renaître du passé, des larmes au rire;*
- *Destination plaisir et mieux-être, un mode de vie sain, un cadeau à se faire.*

Enfin, j'ai bien ri et je suis sortie de cette conférence toute ragaillardie et prête à continuer ma journée en pleine forme. Merci aux responsables des déjeuners de l'AREQ pour cette belle rencontre.

Un texte de *Thérèse Duhamel*



21 janvier 2009

Tournée du
Comité Exécutif National

À Granby, les régions de l'Estrie et de la Montérégie ont reçu le *conseil exécutif national*.

À titre de membre (secrétaire) de *comité directeur du secteur G Haut-Richelieu*, j'ai assisté à cette rencontre où présidences et membres des autres comités ont échangé sur ces quatre blocs de discussion :

Bloc 1

Structure de l'AREQ/Fonctionnement en région;

Bloc 2

Normes de conduite;

Bloc 3

Orientations 2008-2011;

Bloc 4

Guide administratif et autres sujets.

Chacune des tables de travail comprenait des membres de différentes régions.

Une plénière a permis de clarifier et de synthétiser les divers points de vue.

Pour ma part, j'ai approfondi davantage l'objectif visé par l'association : rejoindre ses membres, répondre à leurs besoins et surtout, revendiquer auprès des instances gouvernementales pour une meilleure justice sociale et, ainsi, obtenir une meilleure qualité de vie pour chacun des membres de l'AREQ.

Le 22 janvier 2009

Session régionale



Cette journée, animée par M. *Michel Gagnon*, président régional, a réuni les membres des comités directeurs des onze secteurs de la Montérégie.

Le but de cette rencontre était d'échanger sur le plan d'action intégré de nos secteurs respectifs, leur application et leur mise en œuvre pour la période de janvier à juin 2009.

Chaque secteur a pu vérifier ses objectifs et ses réalisations quant aux dossiers : santé, communications et place des aînés dans la société. Le plan d'action sur l'indexation, au régional et au national, fut l'objet de l'échange de l'après-midi. L'atelier de travail a été formé en groupes hétérogènes. Une synthèse des discussions a été présentée par un représentant de chaque équipe de travail lors de la plénière.

J'ai apprécié cet autre temps où le partage s'est déroulé avec des personnes occupant la même fonction que moi.

Cette table ronde m'a permis de mieux cerner mon rôle, d'améliorer mon service et en même temps de réaliser des différences au niveau des tâches qui existent ailleurs.

Y étaient également présents...

Mmes F. Gervais, P. Cloutier,
M. Imbeau, MM. R. Forget,
M. Cartier, J. Meunier.

23 avril:

Déjeuner-causerie sur l'environnement.

6 mai :

Assemblée générale sectorielle.

27 mai :

Assemblée générale régionale.

28 mai:

Dernier déjeuner-causerie avant l'été.

Aucune conférence. Une grande jasette.

29 mai :

Assemblée générale annuelle Fonds Laure-Gaudreault.

4 juin

Tournoi de golf.

5-6 juin :

Relais pour la vie : grande marche pour ramasser des dons pour la Société canadienne du cancer.

L'AREQ y aura un kiosque. Vous êtes invités à venir faire partie de cette équipe. Contactez

Joseph Lanoue au (450)347-6565

25 août :

La Non-Rentrée 2009

AU DÉJEUNER-CAUSERIE

Le 23 avril, nous aurons l'occasion d'entendre Daniel Forget, ingénieur en géologie et maîtrise en environnement.

Voici le sujet de sa conférence :

« Avec une prise de recul historique sur l'évolution de notre espèce, la présentation relatera les différentes innovations technologiques importantes qui ont fait l'être humain tel qu'il est aujourd'hui et les différents impacts que cela implique pour son environnement.

Exemples et outils pour mieux comprendre et agir afin d'améliorer notre qualité de vie et celle des générations futures...

Faire du développement durable, c'est beaucoup plus qu'une simple question de climat...»

Bienvenue

LES POTINS D'ABORD!

Les potins des déjeuners-causerie

Quelqu'un a dit que...

Sur Internet, on peut accéder au dossier des biens non réclamés au Québec?

Ce peut être un petit montant comme le 5\$ de part

sociale que l'on met dans un compte et qu'on oublie de réclamer lorsqu'on vide le compte.

Il en existe un nombre surprenant!

Il est intéressant quand même de rayer son nom de cette liste.



Ce peut être un montant plus gros qu'on a oublié de réclamer dans une succession. Il est évident que, pour le réclamer, on nous demande des pièces justificatives.

On peut découvrir des biens non réclamés pour soi et même pour des ami(e)s.

Vous voulez aller voir?

Sur **Google**, écrire:

«Registre des biens non réclamés», puis, cliquer sur «Accès au service».

Si vous préférez écrire l'adresse, qui vous mènera directement sur le site, la voici:

<https://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/html/biens/regstr.htm>

Les potins des déjeuners-causerie

Quelqu'un a dit que...

Si on va au rendez-vous annuel de son médecin, et qu'on oublie de renouveler une prescription qui sera échue dans l'année, ce n'est pas grave : on téléphone au secrétariat de sa clinique et on passe chercher le papier de prescription signé de son médecin.

Ça, c'était gratuit avant, mais maintenant, les cliniques demandent un certain montant pour défrayer cette démarche.

Certaines cliniques demandent 10\$, d'autres 15\$. De plus, ce genre de renouvellement n'est bon que pour quatre mois, en attendant la prochaine visite chez le médecin.

Donc, il est bon de garder une liste de ses médicaments, avec la date d'expiration de chacune des prescriptions, afin de toutes les faire renouveler au moment de la visite annuelle chez son médecin.

Laissez votre trace !

Ainsi, nous pourrons
vous rejoindre

Vous changez...

votre *courriel* ?

votre *adresse* ?

votre *numéro de*
téléphone ?

Avissez

madeleinefalardeau@videotron.ca

450-346-6624



Qu'est-ce que le sociopolitique?

L'action sociopolitique n'est aucunement reliée à l'un ou l'autre des partis politiques.

L'objectif principal est la défense des intérêts sociaux et économiques des membres que nous représentons, et ce, vis-à-vis le gouvernement, peu importe lequel est au pouvoir.

Il est important d'insister sur le fait que nous sommes toujours, malgré notre statut de retraités, des citoyennes et des citoyens à part entière.

Lors de nos rencontres avec les autres secteurs, nous partageons nos idées et nos activités.

Les principaux objectifs sur lesquels nous allons travailler sont les suivants :

1>

La santé «C'est une affaire publique».

2>

Les préjugés envers les personnes âgées.

Ce que nous devons faire :

1>

Collaborer avec d'autres organismes.

2>

Sensibiliser les membres aux besoins des personnes les plus démunies.

3>

Valoriser la contribution des personnes âgées dans la société. Ex : Si on enlevait toutes les personnes âgées qui font du bénévolat..., elles sont présentes dans tellement de domaines, qu'arriverait-il?

4>

Défendre le droit de vivre et de vieillir dans la sécurité et dans la dignité.

Beaucoup d'autres sujets sont à venir.

PLAN D'ACTION INTÉGRÉ 2008-2009



Association des retraités et retraités de l'éducation
et des autres services publics du Québec (CSQ)

Région : 09 Montérégie
Secteur : G, Haut-Richelieu

PROVINCIAL		RÉGIONAL		SECTORIEL
Orientation	Objectifs	Objectifs	Moyens	Moyens
11 INDEXATION	<i>Accentuer la pression sur les politiciens.</i>	Poursuivre la mobilisation et l'information des membres - Accroître notre capacité d'action, de réaction et de mobilisation.	CE - CR - Comité régional - Café rencontre (membres et députés) - Opération calcul - contacts syndicaux - lettres types - concertation régionale.	- Compléter nos équipes d'intervention rapide (réseau téléphonique et internet) - Envoi de lettres types aux membres et articles dans le bulletin (intervention à moyen & long terme) - Opération calcul - Évolution du prix du panier de provisions depuis 15 ans
12 DOSSIER SANTÉ	<i>Défendre le financement public des soins de santé - Obtenir un guichet unique pour les services à domicile.</i>	Informers nos membres - Faire pression sur les politiciens et les régies régionales.	Bulletins, rencontres, courriels, etc. - Informers nos membres, rencontres, lettres aux journaux, concertation régionale, etc.	- Déjeuner conférence sur le sujet - Concertation régionale sur des articles déjà parus dans les bulletins respectifs - Rencontre de politiciens
13 COMMUNICATIONS	<i>Améliorer nos outils de communications.</i>	Interne : s'entendre sur un contenu de base. Externe : percer le mur des médias (écrits et électroniques).	Rencontre des responsables de bulletins Mettre sur pied un comité de communication sectoriel.	- Lettres aux lecteurs par nos membres - Établir un réseau de communication avec l'association des directions d'écoles, les cadres scolaires et les employés de soutien - Échange d'articles par les responsables de bulletin
14 PLACE DES AÎNÉS DANS LA SOCIÉTÉ	<i>Améliorer l'image des aînés dans la société.</i>	Combattre les mythes et les préjugés (santé et économie).	Informers nos membres - Faire connaître nos contributions (sociale et économique) - Intervenir sur les questions de santé.	- Montrer la contribution des aînés à la société par le bénévolat - Production du portrait-type d'un bénévole grâce à une grille - Faire valoir que les aînés sont un important moteur économique : voyages, restaurants, théâtre, institutions financières, ...